

Traite 'HOULIN

Proposition de plan – Quatrième chapitre - Daf 78 a et b

78 a

Guemara

Le ruban rouge rappelle aux gens de prier pour que l'arbre s'améliore ;

- *Beraita : "Tamei, Tamei il annoncera" - un Metzora annonce son sort, pour que les gens prient pour lui.*
- *Celui qui a des difficultés doit le faire savoir au public pour qu'il fasse des prières pour lui*
- *Ravina : On a l'habitude d'accrocher un régime de dates à un dattier dont les dates tombent. C'est comme le Tana de Beraita.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblieurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Zerbib, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

Traite 'HOULIN

Proposition de plan – Cinquième chapitre - Daf 78 a et b

Mishnah

Oto v'Et Beno (l'Isur d'abattre une mère et son enfant le même jour) s'applique aussi bien

- à Eretz Yisrael qu'à Chutz La'aretz,
- en présence du Beth HaMikdash ou non,
- aux animaux Chulin et Kodshim.

Si une mère et son enfant ont été abattus le même jour, les deux animaux sont casher. Celui qui a abattu le deuxième animal reçoit 40 coups de fouet.

Si les deux animaux étaient des Kodshim (Korbanot) et qu'ils ont été abattus à l'extérieur (du Beth Hamikdash),

- Le premier Shochet est Chayav Karet et est aussi fouetté (pour Shechutei Chutz, et interdit de « oto ve et Beno »).
- Les deux animaux sont interdits (ce sont des Korbanot Pasul) ;

Si les deux étaient Chulin et qu'ils ont été abattus à l'intérieur (du Beth Hamikdash), les deux sont interdits. Ce sont des Chulin b'Azarah.

Si les deux étaient Kodshim et qu'ils ont été abattus à l'intérieur, ils sont Kasher et Pasul. (Le premier est casher et le second est Pasul.)

S'ils étaient Chulin et Kodshim et qu'ils ont tous deux été abattus à l'extérieur, ils sont autorisés et Pasul. (Le premier est casher et le second est Pasul.)

S'ils étaient Kodshim et Chulin et qu'ils ont été abattus à l'extérieur, le premier Shochet est Chayav Karet et est fouetté, ils sont Pasul et Kasher (Le premier est pasoul et le second est casher)

S'ils étaient Chulin et Kodshim et qu'ils ont été abattus à l'intérieur, tous deux sont interdits ;

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblieurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Zerbib, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

S'ils étaient Kodshim et Chulin et qu'ils ont été abattus à l'intérieur, ils sont cachers et interdits (Le premier est casher et le second est interdit)

Si les deux étaient Chulin et qu'ils ont été abattus à l'extérieur et à l'intérieur, ils sont permis et interdits (Le premier est permis et le second est interdit)

Si les deux étaient Kodshim et qu'ils ont été abattus à l'intérieur et à l'extérieur, le premier Shochet est Chayav Karet et est fouetté. Les deux Korbanot sont des Pesulim ;

Si les deux étaient Chulin et qu'ils ont été abattus à l'intérieur (le premier) et à l'extérieur (le deuxième), ils sont interdits (le premier) et autorisés (le deuxième)

Si les deux étaient Kodshim et qu'ils ont été abattus à l'intérieur et à l'extérieur, ils sont Kasher (le premier) et Pasul (le deuxième).

Guemara

- Nous avons une Beraita : Quelle est la source que « Oto v'Et Beno » applique à Kodashim ?
 - "Un bœuf, un mouton ou une chèvre qui mettra bas.... (peut être offert pour un Korban).... v'Shor O Seh Oto vé Et Beno vous n'abattrez pas un jour" enseigne que Oto vé Et Beno s'applique à Kodshim.
 - Nous devrions apprendre que cela ne s'applique qu'aux Kodashim !
 - "Vé Shor" est supplémentaire. Il sépare les versets (pour enseigner que Oto vé Et Beno n'est pas limité aux Kodashim.)
 - Nous devrions apprendre que cela ne s'applique qu'à Chulin !
 - "V'Shor" relie Oto vé Et Beno au sujet précédent (Kodshim).
 - Si nous le relions aux Kodashim, nous devrions dire qu'il ne s'applique pas à Kil'ayim (cela ne s'applique pas à un animal issu d'un croisement, puisqu'il ne peut être un Korban !)
 - Beraita : Oto vé Et Beno s'applique à Kil'ayim et à un Koy
 - Oto vé Et Beno ne devrait pas s'appliquer à Kil'ayim parce qu'il dit "Oh Seh" !

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblieurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Zerbib, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

78b

- Rava : Partout où la Torah dit "Seh", cela exclut Kil'ayim.

→ "O" inclut Kil'ayim.

- "O" n'est pas en sus. Si la Torah ne l'avait pas écrit, on croirait qu'on transgresse Oto vé Et Beno seulement s'il abat une mère et son enfant de bétail et de troupeau !
 - Puisque "Beno (son enfant)" est singulier, nous ne commettrions pas cette erreur. (En effet, "O" est en supplément.)
- "O" est nécessaire pour ce qui suit !
 - Beraïta : Si la Torah avait dit 'Shor v'Seh u'Veno', on aurait pu penser que l'on ne transgresse que si l'on tue les trois.
 - "Shor O Seh Oto vé Et Beno" enseigne que ce n'est pas le cas.
- Le mot "O" enseigne que les trois ne sont pas nécessaires.
 - Non, c'est "Oto" qui nous l'apprend.
[Ci-dessous, Chachamim et Chananyah se disputent sur la façon d'expliquer "Oto"]
 - Les Chachamim peuvent apprendre ainsi, car ils n'apprennent rien d'autre de "Oto". Comment Chananyah peut-il répondre ?
 - Il tient comme R. Yonatan, chaque fois que la Torah dit "et", cela signifie "ou" à moins qu'elle ne dise spécifiquement "ensemble" ;
 - Beraïta - R. Yoshiyah : La Torah oblige "un homme qui maudira sa mère et son père". Quelle est la source dont il est responsable s'il n'en maudit qu'un seul ?
 - Il est écrit "son père et sa mère qu'il a maudits."
[Une fois le verbe est accolé au père, dans un autre verset le verbe est accolé à la mère.]
 - R. Yonatan dit, ("et") désigne les deux ou seulement un, à moins que la Torah ne spécifie "ensemble".

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Zerbib, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z"l

Quelles sont les opinions de Chananyah et Chachamim ?

➔ *Beraïta : Oto vé Et Beno ...*

- *Chachamim s'applique à une mère (et son enfant), mais pas à un père ;*
- *Chananyah dit que cela s'applique aux mères et aux pères.*
- *Quelle est la raison de Chachamim ?*
 - *Beraïta : On aurait pu penser qu'Oto vé Et Beno devrait s'appliquer aux mères et aux pères. La Torah enseigne que ce n'est pas le cas*
 - *Shilu'ach ha'Ken (la Mitzvah qui consiste à renvoyer un oiseau assis sur ses œufs ou ses poussins avant de les prendre) s'applique uniquement à une mère, mais pas à un père ;*
 - *De même Oto vé Et Beno ne s'applique qu'aux mères !*
 - *Oto vé Et Beno s'applique dans plus de cas que l'envoi de la mère oiseau, par exemple, il s'applique à ses propres animaux (domestiques, à portée de la main). Voilà pourquoi il est possible que cela s'applique aussi aux pères !*
 - *"Oto" signifie un parent, et pas les deux.*
 - *Tout comme Shilu'ach ha'Ken ne s'appliquait qu'à la mère, Oto vé Et Beno aussi.*
 - *Si vous préférez, vous pouvez apprendre de "Beno", qui évoque le parent qu'un enfant suit partout. Cela ne s'applique pas à un père.*
 - *Quelle objection pourrait-on avoir à l'explication précédente ?*
 - *"Oto" est masculin, ce qui désigne le père.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblieurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Zerbib, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z"l

Chananyah explique ainsi :

- "Oto" est masculin, ce qui désigne le père.
- "Son fils " désigne le parent qu'un enfant suit partout, c'est-à-dire la mère.
- ➔ Par conséquent, les deux sont inclus.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblieurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Zerbib, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l